IOURNAL D'EDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1et ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

AIDÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATION

Prix de l'abonnement: UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Youte correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval; celles concernant l'administration, à L. J. DEMERS & FRERE, imprimeurs-éditeurs, no. 30, rue de la Fabrique, Québec.

SOMMAIRE: -- Acres officiels: Nominations de commissaires et syndics d'écoles, etc.—Péda-Conférence d'instituteurs: Quatrevingtième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier-Quatre vingt quatrième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval.—Rapport de M. l'inspecteur Lippens—Discipline—Conduite de l'école, par J. C. Girard.—Partie Pratique: I, Devoir d'invention-II, Dictée-Du bonheur-III, Dictée -Richesse de la langue française-Mathématiques-Intérêts composés (Suite)-Etude des contraires— Etude des synonymes—Fable à mettre en prose-La Colombe et la fourmi-Bibliographie—Histoire du Canada, par l'abbé Laverdière—Recueil de leçons de choses—Arith-métique et Histoire du Canada par F. X. Toussaint.—Traduction du Manuel des exercices et des évolutions d'infanterie par M. David Frève. -Annonces.

Actes Officiels

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOU-VERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 3 juillet courant (1885), de nommer MM. George Bichler, Peter Cain, Louis Smallian, Frank Conroy et Thomas McDonnell, commissaires d'écoles pour les cantons unis de "Mulgrave et Derry," dans le comté d'Ottawa.

DÉPARTMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en Conseil, en date

Carbonneau, comme commissaire d'écoles pour la municipalité de Yamachiche, dans le comté de Saint-Maurice; aucune élection n'ayant eu lieu en iuillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 22 juin courant (1885), de détacher de la municipalité de la ville de "Saint-Jean, " dans le comté de Saint-Jean, la partie du rang "Haut Richelieu, " s'étendant depuis les limites sud de la "ville de Saint-Jean," jusqu'à la ligne sud de la propriété de Charles Langlais ou représentant, portant le No. 49 du cadastre officiel, la dite annexion devant prendre effet au premier juillet prochain (1885).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ll a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOU-VERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 22 juin courant (1885), de détacher de la municipalité scolaire de "Sutton," comté de Brome, l'arrondissement No. 4, de la dite municipalité, et de l'ériger pour les fins scolaires, en municipalité distincte sous le nom de "Village de Sutton Flat."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ll a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOU-VERNEUR, par un ordre en conseil, en date du trois juillet courant (1885), d'ordonner l'érection en municipalité scolaire, sous le non de "Munidu 15 août courant (1885), de nommer M. Jules cipalité scolaire du canton Tessier'', dans le comté